



- D** **Départ**
- P** **Parking**
A l'entrée de la Réserve
- 1** Longer l'Avre sur 400 mètres

- 2** Tourner à droite
- 3** Tourner à droite pour longer le bord de route
- 4** Tourner à droite
- i** **Point d'information**

⚠ Soyez prudent
Respectez le règlement de la Réserve naturelle affiché sur les panneaux (chien en laisse, ne pas quitter le sentier...).

Ce circuit est entretenu par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Balissage	Continuité d'itinéraire	Mauvaise direction	Changement de direction

Pour en savoir plus :

- Office de tourisme : Amiens métropole : 03 22 71 60 50 www.amiens-tourisme.com
- Comité Départemental du Tourisme : www.somme-tourisme.com www.somme-nature.com
- Parcours labellisé « tourisme et handicap » :



Gestionnaire du site :



La réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre

Boves, 11 km d'Amiens

A proximité de la capitale picarde, «plongez-vous» dans le décor préservé de la Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre à Boves.

- D** **Départ** : Parking à l'entrée de la Réserve naturelle
- 🕒** **Durée** : 30 minutes
- 🔄** **Distance** : 1,6 km
- 👤** **Parcours** très facile



- ▶** Printemps
- ▶** Été
- ▶** Automne
- ▶** Hiver

Découverte des sites naturels

Circuit **7**



Plaquette réalisée par les services du Conseil général de la Somme
43, rue de la République - 80026 Amiens cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr



La réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre

À 5 km au Sud-Est d'Amiens, la Réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre à Boves, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'étend sur 13 hectares dans la tourbeuse vallée de l'Avre. En empruntant le sentier de découverte, vous y découvrirez une très grande diversité de milieux. Soyez curieux, tendez l'oreille, voilà une balade propre à vous éveiller les sens.



Gaëtan Rivière, chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

« C'est un site que je connais bien puisque j'y intervins depuis

plus de 10 ans. Ce qui me plaît dans ces zones de marais, c'est le jeu de lumières au fil des saisons entre les zones herbacées, les roselières et les bouleaux en arrière-plan. On y trouve cette luminosité si particulière à notre région qui crée une ambiance que l'on ne retrouve nulle part ailleurs ».

Un marais, des hommes

Rendez-vous à Boves. Le départ se fait peu après l'entrée dans le village, en venant de Cagny après le pont prussien qui traverse l'Avre. Le sentier de découverte démarre à partir du panneau d'accueil. Il peut être entièrement emprunté par les personnes handicapées, la Réserve étant le premier site picard à avoir été labellisé pour les 4 handicaps (moteur, visuel, auditif et mental).

Vous êtes sur le site d'une ancienne tourbière exploitée jusque dans les années 20 dont les étangs sont issus. Le blanchiment sur prés et la fauche des grandes herbes ont façonné le marais. Puis, l'abandon de l'activité a fait régresser les prairies et les roselières au profit d'espaces fermés composés de fourrés et de boisements. Au début des années 70, l'intérêt



écologique du lieu est révélé : le site est classé Réserve naturelle d'Etat le 11 septembre 1979. C'est le premier site classé de Picardie. Gestionnaire de la réserve depuis 1993, le Conservatoire allie une approche scientifique à des travaux de restauration et de protection.

Une mosaïque de milieux

La réserve naturelle se caractérise par une très grande diversité de milieux. En longeant l'Avre, le long du sentier, vous découvrirez une faune et une flore d'une grande richesse

(lire l'encadré ci-après). En quittant l'Avre, sur la droite, vous longerez les prairies de Fortmanoir jusqu'à l'étang Saint-Ladre. Vous observerez des herbiers flottants, témoins d'une eau de qualité. De nombreux « tremblants », sortes de radeaux flottants de végétation plus ou moins boisés, sont visibles à la surface de l'étang. Prudence ! Ces « matelas naturels » ne sont ni stables ni capables de supporter le poids d'un homme. Marais, roselières, fourrés de saules et bois de bouleaux alternent au fil de votre découverte des lieux. Des panneaux d'observation vous renseignent au fur et à mesure.

Après avoir contourné l'étang, le retour se fait sur la droite le long de la petite route.



Un livret guide est disponible en mairie et au Conservatoire.



> Prudence !

Ce site est fragile. Vous participerez à la préservation de la faune et de la flore en respectant ces quelques règles élémentaires :

- rester sur les chemins
- tenir les chiens en laisse
- observer les animaux à distance et ne pas cueillir les plantes
- respecter la propreté des lieux
- camping et caravaning interdits
- ne pas introduire d'espèces animales et végétales.

La roselière accueille de nombreux hôtes. Elle constitue un buffet de choix pour les oiseaux insectivores comme, par exemple, le Gorgebleue à miroir. Vous y observerez également des Fauvettes, des hirondelles à l'automne et des mésanges et bruants en hiver.



274 plantes supérieures ont été recensées sur le site. Parmi elles, 25 sont rares et exceptionnelles en Picardie et 10 sont protégées. Sur votre chemin, vous découvrirez peut être la remarquable *Gentiane pneumonanthe*, avec ses grandes fleurs bleues. Plusieurs espèces de sphaignes (mousses des tourbières acides) prospèrent sur les tremblants de l'étang Saint-Ladre et en font l'un des sites les plus riches de la région. Outre les végétaux, la réserve abrite une faune variée. Oiseaux nichant dans les marais côtoient en bonne harmonie les 35 espèces de libellules, les 14 espèces de sauterelles et de criquets et les 20 espèces très rares de papillons. Ouvrez l'œil !

Fiche d'identité du site

- > **Propriétaire** : Commune de Boves
- > **Surface** : 13,4 ha
- > **Gestionnaire** : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
- > **Partenaires techniques** : commune de Boves, lycée agricole du Paraclet
- > **Partenaires financiers** : Europe, Etat, Conseil régional de Picardie, Conseil général de la Somme, Amiens Métropole, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Fondation EDF, Direction régionale du Tourisme